

# RAPPORT D'ENGAGEMENT ACTIONNNARIAL 2025

**RGREEN INVEST**

Société par actions simplifiée - Société de Gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers -  
R.C.S. de Paris n° 797 827 995 - 47 rue de Chaillot, 75016

# Sommaire

INTRODUCTION

---

PRINCIPE GÉNÉRAL D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

---

EXCEPTION À LA POLITIQUE D'ENGAGEMENT

---

EXERCICE DES DROITS DE VOTES

---

RECOURS À DES CONSEILLERS DE VOTE

---

CONFLITS D'INTÉRÊTS DANS L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

---

SUIVI DES ENGAGEMENTS IMPACT & ESG

---

# Introduction

En conformité avec l'article L. 533-16 du Code monétaire et financier, RGREEN INVEST élabore chaque année un rapport détaillant la mise en œuvre de sa politique d'engagement actionnarial.

Ce rapport introduit notamment :

- Une description générale des principes d'exercice de droits de vote par RGREEN INVEST ainsi qu'une présentation des choix les plus importants ;
- L'exercice effectif de droit de vote par RGREEN INVEST dans les sociétés détenues par les fonds qu'elle gère, sur l'année 2025 ;
- Les situations dans lesquelles RGREEN INVEST a estimé ne pas être en mesure de respecter les principes établis dans sa politique de vote ;
- Les situations dans lesquelles RGREEN INVEST a eu recours à des conseillers de vote ;
- Les conflits d'intérêts potentiels identifiés par RGREEN INVEST dans le cadre de l'exercice des droits de vote.

## Principe général d'exercice des droits de vote

RGREEN INVEST exerce des droits de vote :

**1.** En tenant compte des intérêts des investisseurs

**2.** Dans l'intérêt social des sociétés détenues. Les décisions s'appuient sur la politique d'engagement actionnarial, ainsi que sur les principes d'investissement responsable que poursuit RGREEN INVEST et les principes de gouvernance d'entreprise.

Les personnes autorisées à voter sont les représentants d'RGREEN INVEST, agissant en le nom et pour le compte des fonds. RGREEN INVEST se prononce systématiquement sur les résolutions proposées en assemblée générale ou au sein des instances dirigeantes.

**En tant que société à mission dédiée à la transition énergétique, RGREEN INVEST adopte une approche proactive à travers l'établissement, lorsque cela est possible, de plans d'action environnementaux et sociaux suivis à travers des comités ou réunions ESG & Impact (avec l'entreprise cible). Ces comités ou réunions permettent d'identifier les enjeux majeurs et les porter à la connaissance des instances de direction lorsque la documentation juridique de la transaction en question le permet.**

**Toutes les actions d'engagements et votes de RGREEN INVEST sur les sujets ESG & impact ont pour objectif de promouvoir la transition énergétique tout en limitant les autres risques environnementaux, sociaux et de gouvernance.**

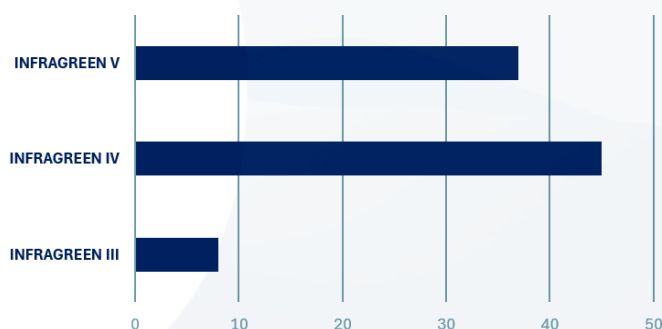
# Exercice des droits de votes

Chiffres au 31 décembre 2025

**19**

C'est le nombre de sociétés françaises et européennes dans lesquelles RGREEN INVEST a exercé ses droits de vote en 2025

## Répartition des votes par fonds

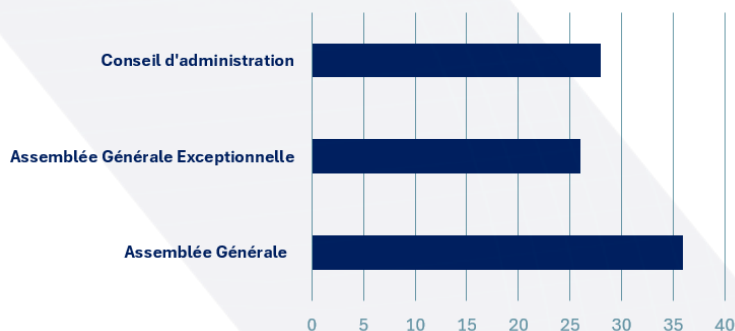


**90**

C'est le nombre de votes significatifs que RGREEN INVEST a réalisé en 2025 sur les sociétés françaises et européennes dans lesquelles elle détient des droits de vote

**100%**  
de votes favorables

## Type de réunions tenues en 2025



## Recours à des conseillers de vote

En 2025, RGREEN INVEST n'a pas eu recours à des conseillers de vote.

## Conflits d'intérêts dans l'exercice des droits de vote

En 2025, RGREEN INVEST n'a pas identifié de nouveaux conflits d'intérêts potentiels ni avérés dans le cadre de l'exercice de ses droits de vote.

## Exception à la politique d'engagement

Aucun vote exercé par RGREEN INVEST en 2025 n'a été identifié comme étant contraire à la politique d'engagement actionnarial applicable.

## Suivi des engagements Impact & ESG

Pour plus de détails, veuillez vous référer au Rapport SFDR & Article 29 de la loi énergie climat publié sur le site internet de RGREEN INVEST, [disponible en cliquant ici](#).

## Avertissement

RGREEN INVEST est une Société par Actions Simplifiée dont le siège social est situé à Paris, au 47-51, rue de Chaillot 75016 Paris France. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 797 827 995. RGREEN INVEST est également une Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n°GP-15000021.

Ce rapport d'engagement actionnarial a été préparé selon les dernières informations dont disposait la société RGREEN INVEST au moment de sa rédaction. Il a été préparé à des fins réglementaires et dans un souci de transparence, il ne s'agit pas d'un document commercial

Ce document est communiqué à titre d'information uniquement. Il est mis à disposition pour fournir des informations sur les Fonds gérés et la Société de gestion, et est susceptible de faire l'objet de mises à jour, compléments d'information, révisions et vérifications sans avis préalables. Ce document est fourni à titre d'information uniquement et n'est pas destiné à constituer la base d'un accord juridique. Il ne constitue pas une invitation, un conseil ou une recommandation de souscrire, acquérir ou céder des parts émises ou à émettre par un fonds ou tout autre véhicule d'investissement.

Ce document, ou dans tout autre document ou communication ultérieurs, ne doit être interprété comme une sollicitation par RGREEN INVEST ou par l'une de ses entités affiliées à investir, à vendre ou à ne pas investir dans un instrument financier.

Il convient de rappeler aux destinataires de ce document qui seraient intéressés par un investissement dans le Fonds, qu'une telle souscription de part ne peut se faire que sur la base des informations contenues dans la version finale de la documentation du Fonds et qui peuvent différer des éléments produits ici. Aucune garantie n'est donnée sur la validité, l'exactitude, la pérennité ou l'exhaustivité de l'information mentionnée ou induite dans ce document ou toute autre information fournie en rapport avec le Fonds.

Ce document a été préparé par RGREEN INVEST exclusivement dans le but de fournir une information à ses destinataires. Il ne peut être reproduit, transmis, distribué ou publié par des tiers, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit, sans l'accord préalable et écrit de RGREEN INVEST. Aucune des données présentées dans ce document ne peut être utilisée à des fins commerciales sans le consentement express de RGREEN INVEST, ses administrateurs, employés et affiliés. Toute utilisation ou reproduction non autorisée de ces données peut entraîner des poursuites judiciaires.

Toutes les déclarations d'opinion et/ou convictions contenues dans ce document ainsi que tous les points de vue exprimés et toutes les projections, prévisions et déclarations concernant les perspectives d'événements futurs ou la performance possible des fonds, reflètent la propre analyse et interprétation de RGREEN INVEST des informations dont elle dispose au moment de sa rédaction. Aucune assurance n'est donnée quant à l'exactitude de ces déclarations, appréciations, projections ou prévisions ou quant à la réalisation des objectifs.